

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du jeudi 15 février 2018 à 20h00**

**Membres présents :** Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX.

**Membre représenté :** Michel FERRARIO (a donné procuration à Sabine BAROU-MORRUGARES)

**Membres absents :** Sarah BLAIX, Patrick ALLARD.

**Date de la convocation :** 5 février 2018

**Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 5 décembre 2017.

**Secrétaire de séance :** Danielle BOCHET

**Ordre du jour**

1. Ligne électrique souterraine RTE,
2. Espace Léopold DURBET,
3. Travaux,
4. Foncier,
5. Affaires scolaires,
6. Personnel communal,
7. Questions et informations diverses.

**1- Ligne électrique souterraine RTE**

La ligne électrique souterraine à courant continu de 320 000 volts entre Montmélian et Turin est en cours de déploiement par la société RTE (Réseau de Transport d'Electricité). À ce jour, les travaux se sont arrêtés à hauteur d'Intermarché mais vont reprendre prochainement.

Monsieur le Maire présente une convention de servitude pour six parcelles communales situées au Plan d'Arc devant être impactées par ces travaux. La commune percevra une indemnité de 150 € pour cette servitude. Il précise que ce document sera déposé à l'étude de Maître BELLOT-GUYOT et propose de l'approuver.

*Vote : 13 Pour*

**2- Espace Léopold DURBET**

Yves DURBET présente le règlement d'utilisation de l'Espace Léopold DURBET incluant les modifications suivantes : montant de la caution fixée à 500 € et délais de dépôt du dossier complet un mois avant la manifestation. Il propose d'approuver ces modifications.

*Vote : 13 Pour*

**3- Travaux**

**Construction d'un réservoir d'eau potable de 300 m<sup>3</sup>**

Le projet a mis du temps à aboutir du fait des incertitudes concernant l'obligation de transfert de la compétence eau potable à la 3CMA ou non. La commune garde finalement la maîtrise et l'exploitation de son réseau. Devant la nécessité d'augmenter la défense incendie et également d'assurer une pression normale aux nouveaux habitants ayant construit en haut du village, le réservoir sera réalisé cette année.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

La consultation est lancée et l'ouverture des offres des entreprises aura lieu le 26 février.

L'ancien réservoir pourrait servir de second réservoir d'eau non potable.

**Espace Léopold DURBET**

Le cabinet de maîtrise d'œuvre travaille sur le projet qui sera présenté lors de la prochaine commission des travaux.

Au niveau financier : la règlementation thermique 2018 apportera sûrement une plus-value qu'il conviendra de prendre en compte. L'objectif des 50% de subvention est atteint.

**Le Nezet**

EDF n'effectue pas de coupures pendant la période hivernale. Leur intervention devrait avoir lieu fin mars pour finaliser ce chantier.



#### **4- Foncier : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan relative au transfert volontaire de la compétence des PLU des communes vers la 3CMA. Ce transfert comprendrait : l'élaboration des documents d'urbanisme, l'exercice du droit de préemption urbain et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

L'avantage de ce changement serait d'éviter de supporter seul le coût onéreux de la révision du PLU mais l'inconvénient majeur est que ce transfert, cumulé à la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) amoindrira énormément le pouvoir de décision des élus communaux sur l'aménagement de leur territoire.

Alain DOMINJON interroge le Maire sur le risque de restriction des zones à bâtir. Yves DURBET précise qu'il s'agit déjà d'une volonté de l'Etat et qu'à ce titre, que le PLU soit communal ou bien intercommunal, les zones à bâtir seront de moins en moins nombreuses.

Le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur le transfert de la compétence relative au Plan Local d'Urbanisme d'Hermillon à la 3CMA

*Vote : 13 Contre*

#### **5- Affaires scolaires**

Danielle BOCHET informe le conseil que la Commune de Le Châtel a élargi les horaires d'ouverture de l'accueil en garderie périscolaire d'un quart d'heure le matin et le soir.

Cette modification permet de combler des heures de travail d'un agent suite au retour à la semaine de 4 jours.

Le règlement intérieur de l'AGP étant commun aux deux communes, il doit être approuvé par Hermillon.

*Vote : 13 Pour*

Une modification des horaires du périscolaire d'Hermillon sera étudiée pour la rentrée prochaine.

#### **6- Personnel**

##### Amicale Cœur de Maurienne Arvan

Danielle BOCHET rappelle l'adhésion de la commune d'Hermillon depuis le 1er janvier 2016 à cette amicale. Elle propose de reconduire la convention, au coût de 62,50 € par agent amicaliste, qui étend son périmètre aux seize communes de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

*Vote : 13 Pour*

##### Service intérim-remplacement du Centre de Gestion de la Savoie

Danielle BOCHET présente ce nouveau service proposé dont les communes peuvent adhérer à titre gracieux selon leurs besoins.

Monsieur le Maire propose de valider cette convention.

*Vote : 13 Pour*

##### Service médecine préventive du Centre de Gestion de la Savoie

Danielle BOCHET rappelle au conseil municipal l'adhésion de la commune à ce service et présente la nouvelle convention modifiant le taux de cotisation qui passe de 0,33% de la masse salariale à 0,36% au 1er janvier 2018.

Monsieur le Maire propose de valider cette convention.

*Vote : 13 Pour*

#### **7 - Questions et informations diverses**

**Yves DURBET** fait part des prochaines réunions :

- 26 février 17h30 : Commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis du réservoir ;
- 27 février 18h00 : Commission des travaux ;
- 12 mars 18h00: Centre Communal d'Action Sociale;
- 14 mars 17h30 : Syndicat d'Alimentation et d'Aménagement des Eaux de Moyenne Maurienne ;
- 15 mars 18h00 : Commission des finances ;
- 22 mars 20h00 : Conseil municipal ;
- 27 mars 17h30 : Syndicat Intercommunal d'Assainissement.

**Michel FRUMILLON** présente le rapport d'activités de la bibliothèque qui montre une hausse importante des actions menées : de 14 en 2013 à 27 en 2017 (notamment : lectures jeune public, ludothèque, expositions, et autres animations).

**Danielle BOCHET** rappelle :

- L'exposition aquarelle de Monsieur Xavier Lett « Sentiers de Maurienne » à la médiathèque,
- L'interdiction de brûlage des végétaux.

##### Remise de médailles d'honneur communale lors de la cérémonie des vœux



Marie-Claude DARBEL et Michel FRUMILLON : Argent pour 20 années de mandat ; Patrick BURICHAT : Vermeil pour 30 années de service et François ANDRE : Or pour 35 années de mandat.